

Département de la DROME

-----  
Mairie de  
EYGLUY-ESCOULIN  
26400  
-----

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1er AVRIL 2011**

Tous les conseillers sont présents.

Un incendie se déclare sur la commune. Christophe RIPERT s'absente au cours du conseil pour se rendre auprès des services de secours et de la gendarmerie sur les lieux. Il est de retour pour les votes.

M. Renaud PEYRARD a été nommé secrétaire de séance

**ORDRE DU JOUR :** Madame Denise GUION, adjointe, présente les comptes administratifs de l'année 2010.

**BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT**

COMPTE ADMINISTRATIF

*Section de Fonctionnement* : en dépenses 13 829,51€, en recettes 9 393,06€, avec un résultat de clôture 2009 déficitaire de 12 398,41€, donne un résultat de clôture déficitaire de 16 834,86€.

*Section d'Investissement* : en dépenses 5 591,31€, en recettes 10 721€, avec un excédent d'investissement de 2009 de 50 795,52€, donne un résultat de clôture excédentaire de 55 925,21€.

Le résultat de clôture global présente un excédent de 39 090,35€.

Le Maire s'absente et les membres du Conseil Municipal présents approuvent à l'unanimité les résultats des comptes.

**Le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.**

BUDGET PRIMITIF DU SERVICE DE L'EAU

Le budget du service de l'eau s'équilibre

- en section d'exploitation (fonctionnement) à 35 259€
- et en section d'investissement à 69 459€.
- Il est nécessaire de prélever la somme de 26 428€ sur le budget communal afin d'équilibrer les dépenses dues à l'amortissement des travaux (13 534€).

**Le budget est adopté à l'unanimité.**

**BUDGET GENERAL**

COMPTE ADMINISTRATIF

*Section de Fonctionnement*: en dépenses 66 248,05€, en recettes 75 348€. L'excédent de fonctionnement reporté de 2009 de 119 974,51€ donne un résultat de clôture excédentaire de 129 075,06€.

*Section d'Investissement* : en dépenses 38 737,48€, en recettes 33 765,03€. Le déficit d'investissement reporté de 2009 de 26 029,89€ donne un résultat de clôture déficitaire de 31 002,34€.

Le résultat de clôture global présente un excédent de 98 072,72€.

Le Maire s'absente et les membres du Conseil Municipal présents approuvent à l'unanimité les résultats des comptes.

**Le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.**

### BUDGET PRIMITIF

#### **Vote des taux d'imposition**

Le Maire propose aux Conseillers d'augmenter les taux votés en 2010, respectivement de :

- Taxe d'habitation : de 9.92 % à 10,42%	pour un produit résultant de 9 097€
- Foncier bâti : de 9.15 % à 9,55%	pour un produit résultant de 6 236€
- Foncier non bâti : 49.92 %	pour un produit résultant de 1 148€
<b>TOTAL</b>	<b>16 481€</b>

Les nouveaux taux sont adoptés à l'unanimité.

#### **Vote du Budget primitif**

Après examen des propositions du Maire, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget général 2011 en l'arrêtant comme suit :

- fonctionnement à 187 130€
- investissement à 184 316€.

**Le budget est adopté à l'unanimité.**

Les principales dépenses d'investissement concernent :  
divers travaux de voirie et la réfection de l'église.

Les subventions aux associations sont reconduites :

- |                                   |   |  |
|-----------------------------------|---|--|
| • Centre Léon Bérard : 50€        | / | • Restos du cœur : 150€                          |
| • Comité du Bec Pointu : 50€      | / | • Office du Tourisme Crest : 50€                 |
| • Accueil et Trait D'union : 100€ | / | • Amicale des Sapeurs Pompiers de Beaufort : 40€ |
| • Lutte contre le cancer : 100€   | / | • Lysandra : 50€                                 |
| • Radio Saint Ferréol : 50€       | / | • ADMR : 50€                                     |
| • Familles Rurales : 50€          |   |  |
| <b>TOTAL : 740€</b>               |   |  |

#### **Point sur les travaux entrepris**

- Réfection de l'église d'Eygluy : les travaux de rénovation entrepris à l'automne touchent à leur fin. L'électricité et la porte restent encore à faire. La clôture du chantier est prévue pour le 15 avril 2011.

#### **Station U.V.**

Afin de pallier à tous problèmes de conformité de l'eau, le conseil municipal a approuvé dans sa délibération du 12 novembre 2010, l'installation d'une station U.V. par l'entreprise Objectif Eau. L'Etat, le Conseil Général et l'Agence de l'Eau ont été sollicités pour participer financièrement à ce projet. Les travaux devraient commencer au mois de juin 2011.

#### **Information**

- Le comité du BEC POINTU organise une fête le 4 juin prochain à Escoulin.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 10 juin 2011 à 19h30 à la mairie.

La séance est levée à 22h30.